TL1073

RESEAU solidarité
avec le mouvement PEUPLES SOLIDAIRES

TELEX... TELEX... TELEX... TELEX... TELEX...

5 rue François Bizette - 35000 RENNES
Tél. 99.38.82.40 - Fax : (33) 99.38.01.50

Action n°124
Rennes, le
7 avril 1993.

TIMOR ORIENTAL : UN PEUPLE QU'ON ETOUFFE

Depuis qu'en 1975, l'Indonésie a envahi Timor, ce petit pays subit une oppression ininterrompue. Camps de concentration, exécutions systématiques, tortures, viols, campagnes de stérilisation forcée, spoliation des terres, droit du travail bafoué... les Timorais ont tout enduré mais continuent de résister, luttant pour que le reste du monde ne les oublie pas. Seule une pression croissante de l'opinion internationale peut, en effet, contribuer à restaurer leurs droits fondamentaux.

Timor est une île au nord de l'Australie. La moitié occidentale est indonésienne tandis que Timor-Est demeure colonie portugaise jusqu'en 1975. Après la "révolution des oeillets", Lisbonne parle d'autodétermination et les Timorais se préparent à l'indépendance. Mais le 7 décembre 1975, l'armée indonésienne débarque à Dili... Au mépris du droit international, Timor-Est est annexé.

Un long calvaire commence pour les Timorais qui refusent obstinément de courber l'échine.

270.000 MORTS

Selon l'Eglise catholique, qui détient sans doute les chiffres les plus fiables, quelque 270.000 personnes auraient trouvé la mort entre 1975 et 1981.

Arrestations, tortures, exécutions sommaires expliquent pour une part ces décès massifs. Mais il y a eu aussi 150 camps de regroupement et deux famines organisées...

En 1977-78, pour tenter d'isoler les maquisards, l'armée indonésienne parque les paysans dans des camps entourés de barbelés. On ne leur accorde que quelques heures par jour pour cultiver des lopins de terre exigus. De ce fait, les récoltes ne suffiront pas à nourrir tout le monde.

En 1982, les hommes et les adolescents sont enrôlés de force dans une chasse aux résistants. Beaucoup périront d'épuisement dans cette opération tandis que les champs, à nouveau abandonnés, produiront peu, trop peu...

LE CRI DES FEMMES

En 1980, les autorités indonésiennes ont commencé à développer un programme draconien de planning familial. Ce projet, financé par la Banque Mondiale, peut sembler aberrant dans un pays qui a perdu le tiers de sa population en dix ans. Pourtant, il y a aujourd'hui 250 centres de contrôle des naissances à Timor-Est... Selon une association de praticiens indonésiens, en 1987, 57% des femmes timoraises en âge de procréer auraient subi des injections contraceptives au Dépoprovera[R].

Parallèlement, les femmes timoraises dénoncent les viols perpétrés en toute impunité par les troupes d'occupation.

LE DROIT A LA TERRE

Le 1er juin 1991, le gouvernement indonésien décide de changer la législation foncière de Timor-Est : les Timorais ont jusqu'au 31 mai 1992 pour faire reconnaître leurs titres de propriété.

Mesure machiavélique quand on sait que, le droit indonésien n'autorise pas les "étrangers" à faire acte de propriété. Les Timorais qui veulent faire enregistrer leur droit devront donc adopter la nationalité indonésienne. Ceux qui ont émigré perdent tous leurs biens.

Par ailleurs, selon le droit traditionnel timorais, encore appliqué à 80%, la propriété est collective : la terre appartient à une lignée. Cet usage ancestral est complètement méconnu par la "réforme". En outre, celle-ci ne reconnaît aucun droit privé sur le sous-sol.

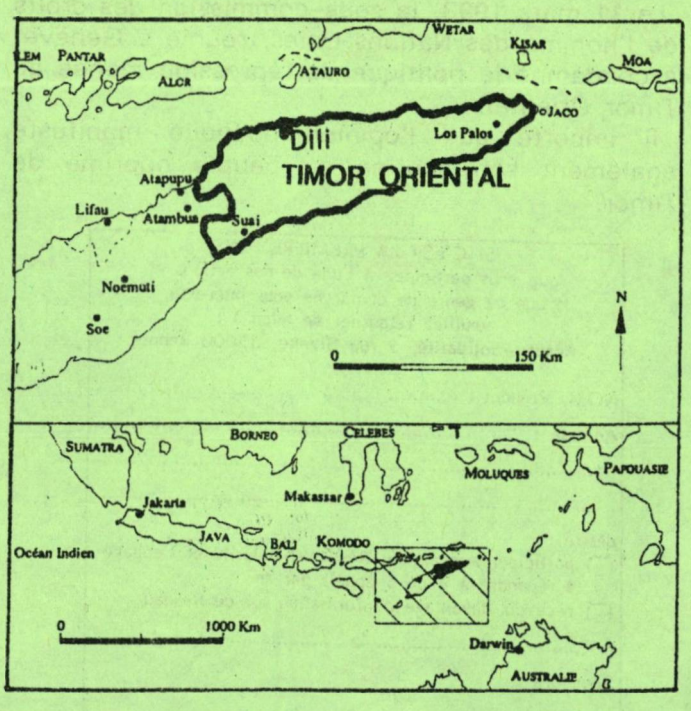

Les modalités d'application du décret ne laissent pas d'inquiéter. Ainsi, une vingtaine de Timorais, remplissant toutes les conditions requises (nationalité indonésienne, titres de propriété en règle) n'ont obtenu qu'un "droit d'usage" de dix ans.

Certains officiers supérieurs indonésiens se sont appropriés de vastes plantations, des concessions forestières de bois précieux, des carrières de marbre qu'ils exploitent sans scrupule. Les paysans timorais doivent vendre leur café à l'armée, à un taux fixé par elle, nettement inférieur à celui pratiqué en Indonésie.

Enfin, l'Indonésie et l'Australie se partagent l'exploitation des ressources pétrolières "off-shore" de la fosse de Timor, au large des côtes.

LE DROIT AU TRAVAIL

La plupart des commerces et des entreprises sont tenus par des militaires ou des colons indonésiens (estimés à 100.000 environ).

Beaucoup de jeunes Timorais sont au chômage. D'autres sont enrôlés dans des équipes de travail forcé où ils sont traités comme des esclaves et ne perçoivent aucune rémunération : ils asphaltent des routes, charrient des souches, coupent des bambous ou aident à la récolte dans les champs de planteurs indonésiens.

LA PRESSION INTERNATIONALE

Seule la pression internationale peut sauver le peuple timorais de l'oubli et de l'abandon.

Au niveau des Etats, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et le Japon ne reconnaissent pas l'annexion de Timor-Est par l'Indonésie. Le Parlement Européen et le Conseil de l'Europe ont pris des positions publiques en faveur des Timorais.

Le 11 mars 1993, la sous-commission des droits de l'homme des Nations Unies, réunie à Genève, a condamné la politique de répression menée au Timor Oriental.

Il importe que l'opinion publique manifeste également son soutien au peuple opprimé de Timor.

SI C'EST LA PREMIERE FOIS
que vous participez à l'une de nos actions et que ce genre de démarche vous intéresse, veuillez retourner ce talon à :
Réseau-Solidarité, 5 rue Bizette, 35000 Rennes

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

désire :

☐ participer aux actions Réseau-Solidarité et s'engage à répondre à 4 ou 5 appels par an

☐ recevoir davantage d'information sur ce Réseau

A ..... le .....

Signature :

QUE FAIRE ?

Ecrire à :

Monsieur l'Ambassadeur d'Indonésie
Ambassade d'Indonésie
49 rue Cortambert
75016 PARIS

Texte proposé :

Nom, prénom, adresse *A ..., le ...*

Excellence,

Le 11 mars 1993, la sous-commission des droits de l'homme des Nations Unies a condamné la politique répressive menée par l'Indonésie au Timor Oriental.

Avec Réseau-Solidarité, je m'associe à cette déclaration et demande à votre gouvernement de reprendre les négociations sur la question du Timor Oriental et de poursuivre le dialogue avec le secrétaire général des Nations Unies "en vue de parvenir à un règlement juste, global et internationalement acceptable de la question du Timor Oriental".

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de ma considération.

(Signature)

Délai : dès réception - mais vous pouvez diffuser cet appel autour de vous jusqu'au 30 avril 1993

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
des Nations Unies, 11 mars 1993
La situation au Timor Oriental (extraits) :

La commission des droits de l'homme (...) exprime sa vive préoccupation devant les informations faisant état de la persistance des violations des droits de l'homme au Timor Oriental (...);

se félicite de la reprise des négociations sur la question du Timor Oriental et encourage le Secrétaire général à poursuivre ses bons offices en vue de parvenir à un règlement juste, global et internationalement acceptable de la question du Timor Oriental (...);

décide d'examiner la situation au Timor Oriental à sa 50ème session, compte tenu des rapports des Rapporteurs spéciaux et des Groupes de travail, ainsi que celui du Secrétaire général qui devrait contenir une synthèse détaillée de tous les renseignements reçus, notamment de gouvernements et d'organisations intergouvernementales et non-gouvernementales.

Pour en savoir plus, voici un livre récent :

Gabriel Defert
Timor-Est, le génocide oublié
L'Harmattan, novembre 1992
(180F)

NOUS LUTTONS POUR NOS DROITS DITES-LE EN EUROPE !

des peuples du Sud refusent l'oppression à leurs côtés,

RESEAU-SOLIDARITE

mobilise l'opinion

Réseau Solidarité

5, rue F.-Bizette - 35000 Rennes - Tél. 99.38.82.40

Miryam Cruls

Rennes, 22 avril 1993

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons diffusé le texte ci-joint à 2000 exemplaires en France et 250 en Belgique.

We are pleased to let you know that we launched a letter-campaign about Timor East on April 7th. You will find here enclosed our newsletter about this issue (published at 2000 copies in France and 250 in Belgium).